

*Les crédits*

que 60 p. 100 de ce budget a été engagé pendant la période se terminant à la fin de novembre?

**M. MacKay:** Monsieur le Président, cette question comporte plusieurs éléments. La somme qui a été engagée plus tôt au cours de notre mandat a permis à la région de l'Atlantique d'établir les bases d'une aide au développement économique futur. Cette aide est considérablement plus élevée que dans le passé et, incidemment, elle est plus élevée que pour la DEO (Diversification de l'économie de l'Ouest).

J'estime donc que les fonds ont été engagés d'une manière constructive et opportune. Je suis le premier à admettre, comme je l'ai fait en comité, que nous n'avons pas encore vu l'aboutissement de toutes ces demandes. Il y aura peut-être certains échecs. En fait, je serais étonné s'il n'y en avait pas. Par contre, beaucoup de fonds ont été engagés sur une courte période. A en juger par les statistiques, je pense que les résultats sont très bons.

Pour ce qui est du demi-milliard de dollars, je cite de mémoire, mais je pense que mon collègue constatera en examinant les livres bleus du comité qu'environ 380 millions de dollars figuraient dans le Budget des dépenses. Les autres 120 millions viennent des ministères hiérarchiques qui dépensent également pour le développement économique. Il reste des sommes provenant de l'ancien PDIR et de l'ancien programme du MEIR, dont les sommes du PDIR, je crois, sont les plus élevées.

Quant aux fonds qui seront destinés à l'aide au développement économique pendant les années ultérieures, comme je l'ai mentionné à son collègue de Halifax, à la réflexion, il se rendra peut-être compte que si je pouvais lui donner un chiffre exact, il ne serait pas sage de ma part de le faire publiquement avant d'avoir eu la possibilité d'entamer des négociations sérieuses avec les provinces.

Tout ce que je peux lui dire, c'est que nous avons beaucoup à cœur de poursuivre cette forme d'aide au développement économique régional. Au risque de paraître partial, nous avons fait plus, de ce côté-ci de la Chambre, particulièrement cette année, alors que les pêches et d'autres secteurs ont besoin d'une aide spéciale, pour débloquer des fonds d'une valeur inégalée à la région de l'Atlantique et lui donner l'impulsion dont elle a besoin.

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, la motion à l'étude aujourd'hui veut que le gouvernement soit blâmé pour avoir pris une série de décisions qui causent des ravages économiques sans précédent dans la région de l'Atlantique. Si le temps me le permet, j'aborderai quatre aspects de la question: le développement régional, l'assurance-chômage, le financement des programmes établis et, enfin, les pêcheries dans l'Atlantique.

La question que j'ai posée au ministre il y a tout juste quelques minutes avait trait au développement régional. Il a déclaré dans son discours qu'il était partisan d'ententes fédérales-provinciales. Nous savons que le 31 mars dernier, 26 des 44 ententes de développement économique et régional du Canada atlantique sont arrivées à échéance. En posant ma question, j'ai demandé au ministre ce qu'il pensait de la fin des ententes concernant sa propre province, la Nouvelle-Écosse, et s'il croyait qu'elles seraient renouvelées, car pour l'instant, tout porte à croire que certaines ne le seront pas.

En répondant, le ministre a dit que le gouvernement fédéral devait communiquer avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Après cela, les représentants des deux gouvernements pourraient se rencontrer et discuter des EDER.

Le gouvernement de cette province est conservateur. Il est en place depuis de très nombreuses années. Le gouvernement fédéral est conservateur. Il est en place depuis bien des années. Ce n'est pas comme si à la fin de mars 1989, ces deux gouvernements s'étaient soudainement rendu compte que ces ententes étaient arrivées à échéance. Tous les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral savaient que ces ententes prenaient fin le 31 mars 1989.

En fait, certaines ententes étaient même arrivées à échéance avant cette date. D'autres avaient été prolongées d'un ou deux ans pour prendre fin le 31 mars. A cette date, le gouvernement fédéral devait être en position de savoir ce qu'il ferait au sujet de ces ententes.

Aussi, le ministre ne veut pas répondre ou le gouvernement et lui ne veulent pas s'engager. Ils ont le ministère, les fonctionnaires et les ressources nécessaires et il faut que ces ententes soient renouvelées. La date d'échéance du 31 mars est passée depuis deux mois, et le ministre dit qu'il devra mettre la main sur le gouvernement Bucha-